

<https://ricochets.cc/Gilets-jaunes-la-violence-du-pouvoir-attise-la-violence-du-pays.html>



« Gilets jaunes » : la violence du pouvoir attise la violence du pays

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 7 janvier 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

C'était il y a une semaine, et cela semble déjà une éternité. Au soir du 31 décembre, Emmanuel Macron, parlant debout depuis le palais de l'Élysée, faisait mine de comprendre cette colère qui a éclaté en 2018, une colère, disait-il dans ses vœux, qui « venait de loin », une colère qui, « quels que soient ses excès et ses débordements », exprimait le désir de « bâtir un avenir meilleur ».

Quatre jours plus tard, le 4 janvier 2019, lors du compte-rendu du premier conseil des ministres de l'année, brutal changement de cap : à mille lieues de cette posture compréhensive, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, dénonçait dans les gilets jaunes un mouvement « d'agitateurs qui veulent l'insurrection et, au fond, renverser le gouvernement ».



Le choix était donc fait avant même les manifestations du lendemain 5 janvier. Prenant prétexte d'actes de violence aucunement majoritaires, qui plus est uniquement imputés aux manifestants, et ignorant superbement l'évidente reprise du mouvement des gilets jaunes, **le premier ministre a annoncé lundi 7 janvier sur TF1 un nouvel arsenal répressif afin d'étendre la responsabilité civile des casseurs, de sanctionner l'absence de déclaration de manifestation, de réprimer comme un délit le fait de porter une cagoule et, enfin, de pouvoir empêcher de manifester et interpellier préventivement des manifestants préalablement fichés, à l'instar de ce qui se fait pour les hooligans du football.**

Si aucune question ne fut posée à Édouard Philippe sur les violences policières, pourtant traitées dans le JT de TF1, on soulignera qu'il n'eut de lui-même aucun mot pour les évoquer et les condamner, se révélant plus loquace sur les 5 600 gardes à vue et 1 000 condamnations de manifestants gilets jaunes - des chiffres témoignant de l'ampleur inédite d'une répression qui embarrasse la justice.

Aussi condamnables soient-elles, les violences des gilets jaunes répondent à la violence d'un pouvoir qui ne veut rien entendre. Visant explicitement ceux qui « remettent en cause les institutions », le premier ministre a ainsi donné la clé de cet entêtement : ce qui alarme cette présidence, c'est que la question politique qui est au ressort de ce mouvement, au-delà de ses causes initiales - vie chère, pouvoir d'achat, injustice fiscale -, la remet en cause directement.

C'est en effet celle de l'épuisement du système présidentiel, ce pouvoir personnel qui confisque la République, l'épuise et la paralyse, cette monarchie élective qui, à force d'abus de pouvoir, finit par discréditer la démocratie française auprès du peuple souverain.

Les réflexions pertinentes de Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État chargé du numérique et, à ce titre, averti des espérances démocratiques nées de l'actuelle révolution technologique, sur les gilets jaunes comme « chance pour la

France », n'étaient donc que paroles en l'air.

« Le mouvement des gilets jaunes, écrivait-il dans Le Monde le 1er janvier, apporte la preuve qu'il est aujourd'hui possible de s'organiser spontanément sans aucun intermédiaire. Je suis convaincu qu'il peut représenter une chance pour la France. [...] Ce que pointent les gilets jaunes, c'est l'impérieuse nécessité d'une plus grande justice sociale et fiscale ainsi que le besoin irréprensible de participer plus activement au fonctionnement de notre démocratie. [...] Dans leur immense majorité, les gilets jaunes que j'ai rencontrés ou qui participent au débat sur les réseaux sociaux ne sont ni violents, ni séditions, ni anti-écologie, ni racistes, ni antisémites, ni homophobes. »

Impopulaire et impuissante, déstabilisée par un mouvement social inédit (voir notre dossier), cernée par le feuilleton de l'affaire Benalla, politiquement désorientée et administrativement grippée, désertée par nombre de ses plus proches, cette présidence court désormais en tous sens, tel un canard sans tête. Mais, comme le confirme l'intervention lundi 7 janvier au soir du premier ministre sur l'ordre public, tout indique que ce n'est pas dans la bonne direction.

Loin d'une hauteur démocratique qui se soucierait à la fois de la paix républicaine et des libertés citoyennes, le pouvoir fait le choix délibéré d'une diabolisation du mouvement social en cours, caricaturé en bande factieuse d'extrême droite, et d'une fuite en avant dans sa répression policière, dont les excès ne sont jamais condamnés. Le choix de l'affrontement, en somme. D'une répression accrue entraînant la radicalisation.

C'est ce que montre son attitude sur la question des violences. **Tout historien des mouvements sociaux pourrait utilement rappeler à ces gouvernants, prompts à s'émouvoir unilatéralement des seules violences de gilets jaunes, que la violence populaire est en écho aux violences étatiques, cette défense brutale d'un ordre politique, social et économique que ses bénéficiaires ont décrété immuable.**

De la Révolution française à Mai 68, en passant par juillet 1830, février et juin 1848, les grèves de 1936 ou les insurrections de la Libération, nos Républiques, nos libertés, nos droits, nos institutions ont toujours été affirmés, finalement conquis ou progressivement étendus par ces révoltes tumultueuses dont les transgressions, les audaces et les outrances permirent d'inventer de nouveaux horizons démocratiques et sociaux.

On objectera, en invoquant les belles figures du Mahatma Gandhi et de Martin Luther King ou en soulignant la calme détermination des récentes marches organisées au nom des femmes gilets jaunes, que des changements pacifiques sont préférables, tant une violence aveugle peut se transformer en spirale destructrice des idéaux qui l'animaient.

Mais cette précaution n'exclut pas la lucidité sur la disproportion du rapport de forces entre un État en place et ceux qui le contestent ni, surtout, sur cette morgue sociale, expression d'une énième grande peur des possédants, qui ne veut voir et ne dénonce qu'une violence, celle d'en bas, celle du peuple, de la foule, de la plèbe - quel qu'en soit le visage, plus ou moins amène.

Profondément pacifiste, un évêque catholique brésilien, Hélder Câmara, auteur d'un essai qui fit date au début des années 1970, Spirale de la violence, sut parfaitement résumer cette bien-pensance destinée à immobiliser le présent en fermant la porte du futur.

« Il y a trois sortes de violence, écrivait-il. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première. La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se

faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième, qui la tue. »

Face à sa contestation dans la rue, tout pouvoir sera enclin à affirmer que la seule violence légitime est celle de l'État et de ses forces de police. Mais cette revendication d'un monopole étatique de la violence n'est défendable qu'à condition qu'elle soit accompagnée d'une défense intraitable de l'État de droit, c'est-à-dire de droits individuels et collectifs, notamment la liberté d'expression et le droit de manifestation, opposables par les citoyen-ne-s à l'État qui les bafoue, les piétine ou les réprime. De ce point de vue, la pédagogie de ce pouvoir est totalement déséquilibrée, assumant une radicalisation sans précédent du maintien de l'ordre sans, jamais, l'accompagner d'un seul mot pour en condamner les excès, sans une seule consigne pour la réfréner, sans une seule précaution pour la modérer.

Ignorant les propos provocateurs de Benjamin Griveaux à l'égard des gilets jaunes qui en ont fait l'une de leurs cibles, le président Emmanuel Macron s'est d'emblée ému de l'intrusion violente ayant contraint, samedi 5 janvier, le porte-parole du gouvernement à quitter précipitamment son secrétariat d'État, alors qu'il n'y eut que frayeur individuelle et dégât matériel.

En revanche, il ne dit rien, son ministre de l'intérieur encore moins, son premier ministre pas plus, de l'accumulation sidérante de blessés sérieux du côté des manifestants, causés par des manquements graves aux règles déontologiques du maintien de l'ordre - notre confrère David Dufresne en fait une recension exhaustive sur Twitter.

Ils n'ont d'ailleurs rien dit des lycéens adolescents humiliés par dizaines à Mantes-la-Jolie, forcés à rester plusieurs heures agenouillés bras sur la tête comme on le ferait sous un régime autoritaire. Et ils n'ont rien dit non plus de ce commandant de police de Toulon, récemment promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, qui s'est permis de frapper, à deux reprises, des personnes sans défense, déjà à sa merci, ce qui viole toute déontologie policière, sans parler même de règles de droit.

Que le procureur de la République de Toulon ait pu cautionner ce comportement - heureusement contredit par le préfet du Var qui a ouvert une enquête - en dit long sur les conséquences au sein de l'appareil étatique de ce laxisme gouvernemental, diffusant une culture répressive sans freins ni retenue.

Là encore, le nouveau monde promis s'inscrit en filiation des vieilleries qu'il voulait congédier, si l'on se souvient de la tolérance du précédent quinquennat envers les violences policières, de la mort de l'écologiste Rémi Fraisse à la répression des manifestations syndicales contre la loi El-Khomri.

De dérives en complaisances, de silences en encouragements, la France devient de ce point de vue une exception européenne, avec un maintien de l'ordre plus offensif et violent, pratiqué par des forces de sécurité suréquipées et surarmées. Et que le pouvoir envisage de surarmer encore plus, comme en témoignent de nouvelles commandes de lanceurs de balle de défense.

Au tableau comparatif qui met en évidence cette dangereuse spécificité française (ci-dessous), et récemment diffusé par l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT, voir ici), il faut ajouter l'analyse du sociologue de la police Fabien Jobard soulignant « l'ampleur considérable » de l'action répressive contre les gilets jaunes : « Les interventions policières ont entraîné en maintes occasions des dommages considérables : mains arrachées par les grenades, défigurations ou énucléations par des tirs de balles de défense, décès à Marseille : le bilan dépasse tout ce que l'on a pu connaître en métropole depuis Mai 68, lorsque le niveau de violence et l'armement des manifestants étaient autrement plus élevés, et le niveau de protection des policiers, au regard de ce qu'il est aujourd'hui, tout simplement ridicule. »

Or « en maintien de l'ordre, c'est le donneur d'ordres qui est en première ligne, c'est-à-dire le politique », insiste-t-il, soulignant combien cette « immixtion du politique dans la conduite des forces policières est une particularité française ».

« Ce sont moins les policiers qui sont en cause ici, poursuit Fabien Jobard, que l'armement dont ils disposent et les ordres qu'on leur donne. On ne trouve pas en Europe, en tout cas ni en Allemagne ni en Grande-Bretagne, d'équipements tels que les grenades explosives et les lanceurs de balles de défense, qui sont des armes qui mutilent ou provoquent des blessures irréversibles. Engager ces armes face à des protestataires inexpérimentés, qui, pour beaucoup (on l'a vu lors des audiences de comparution immédiate), se trouvaient pour la première fois à Paris, amène une dynamique de radicalisation qui entraîne les deux camps dans une escalade très dangereuse : les uns sont convaincus qu'ils répondent à une violence excessive, donc illégitime, et les policiers, se voyant agressés, usent de tous les moyens à leur disposition. » **Et d'ajouter pour finir cette alarme : « Seule l'arme à feu est restée inemployée... »**

Il y a cinquante ans, alors que le pouvoir gaullien tremblait de façon autrement sérieuse sur ses bases, le préfet de police de Paris, Maurice Grimaud, le 29 mai 1968, n'avait pas hésité à s'adresser à tous les policiers pour les mettre en garde contre les « excès dans l'emploi de la force » (lire ici sur mon blog).

« Passé le choc inévitable du contact avec des manifestants agressifs qu'il s'agit de repousser, les hommes d'ordre que vous êtes doivent aussitôt reprendre toute leur maîtrise, écrivait-il. Frapper un manifestant tombé à terre, c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière. Il est encore plus grave de frapper des manifestants après arrestation et lorsqu'ils sont conduits dans des locaux de police pour y être interrogés. (...) Dites-vous bien et répétez-le autour de vous : toutes les fois qu'une violence illégitime est commise contre un manifestant, ce sont des dizaines de ses camarades qui souhaitent le venger. Cette escalade n'a pas de limites. »

Nulle autorité n'a tenu ce discours ces dernières semaines ! Comme si avait disparu cette haute fonction publique gardienne de l'État contre les excès partisans de ses provisoires occupants. Comme si elle avait renoncé, par servilité ou par crainte. Ou, pire, comme si elle s'était elle-même convertie à cet instinct de propriétaire qui caractérise nos gouvernants énarques, convaincus de savoir mieux que le peuple ce qui est bon pour lui, non sans servir aveuglément des intérêts économiques socialement minoritaires.

De ce point de vue, l'affaire Benalla, dans son événement initial (les violences volontaires du 1er Mai) restera comme la scène microcholine de cette dérive inquiétante : toute une chaîne administrative, de hauts fonctionnaires divers jusqu'au président de la République lui-même, a fait preuve d'indulgence (selon le mot revendiqué par Emmanuel Macron), voire s'est montrée complice (en l'étouffant jusqu'aux révélations de la presse), vis-à-vis d'un comportement d'ordinaire réservé aux régimes autoritaires - un collaborateur du chef de l'État n'hésitant pas à prêter main-forte à la police pour frapper et arrêter des opposants.

Pas de quartier contre la populace, semble-t-on dire mezza voce au sommet de l'État, répétant l'erreur dramatique de gouvernements élus démocratiquement qui en viennent à prendre en grippe leur propre peuple. Loin de nous protéger ainsi de l'avènement de pouvoirs autoritaires, ils leur ouvrent la voie : d'une part, en banalisant la brutalisation des droits et des libertés fondamentales ; d'autre part, en méprisant toute expression populaire, dès lors renvoyée au ressentiment et à l'aigreur.

Une résonance historique lointaine éclaire cette méprise. Quand la Deuxième République vit le jour, après la longue parenthèse impériale puis monarchique, elle noya dans le sang l'espérance démocratique et sociale des journées de février 1848 par sa répression impitoyable des révoltes ouvrières de juin 1848. La suite fut, hélas, en décembre 1851, cette indifférence d'une large partie du peuple à l'assassinat de la République par le futur Louis Napoléon III, alors président de la République élu.

Le déni des aspirations démocratiques et sociales venues du peuple lui-même avait produit l'éclipse de la République, cet avènement du pouvoir d'un seul confisquant la volonté de tous. Tout le problème, aujourd'hui, c'est que la présidence Macron se comporte comme si elle était d'ores et déjà ce pouvoir confiscatoire.

Faisant semblant d'ignorer les circonstances de son élection à la présidence - face à l'extrême droite avec un socle de seulement 18 % des électeurs inscrits au premier tour - qui aurait dû l'obliger à prendre en compte la diversité politique et sociale des attentes dont il était le dépositaire, Emmanuel Macron se comporte comme s'il avait obtenu un chèque en blanc pour cinq ans. Or s'il est bien un enjeu politique sur lequel l'évidente pluralité contradictoire des gilets jaunes ne saurait prêter à confusion, c'est le refus de ce verrouillage de la démocratie.

Puisque vous m'avez élu en 2017, il n'y aura pas d'alternative à la politique que j'ai décidée jusqu'en 2022 : tel est le credo macronien. Un credo répété à satiété alors même qu'il prétend inviter le pays, sous la pression des gilets jaunes, à un grand débat national. Mais un débat, prévient d'emblée ses proches, qui ne devra rien remettre en cause de la politique suivie, ainsi que l'a résumé avec humour le député socialiste Boris Vallaud : « Débattons tous ensemble de la ligne que j'ai décidé tout seul de ne pas changer. »

Cet entêtement risque de ruiner le crédit de la Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante dont le rôle officiel est ainsi résumé sur son site : « Vous donner la parole et la faire entendre. » Or il faut craindre qu'elle ne sera pas entendue par le pouvoir si, d'aventure, elle remet en cause certains de ses piliers idéologiques, notamment ses choix en faveur des plus fortunés ou du grand capital.

Quand certains gilets jaunes se réfèrent au « Maidan », la révolution ukrainienne de 2014, ou à la marche des femmes en octobre 1789 sur Versailles (popularisée par le récent film de Pierre Schoeller, *Un peuple et son roi*), dont les marches féminines du 6 janvier se voulaient l'écho, ils témoignent que leur mouvement ne se réduit pas aux haines, aux excès ou aux agités qu'une sorte de peur panique, politique et médiatique, s'empresse de monter en épingle.

Aussi condamnables soient-ils sur le champ, aussi inquiétants soient-ils pour l'avenir, ils ne disent pas la vérité d'un sursaut populaire totalement inédit : pour la première fois de notre histoire, un mouvement social s'empare de la question d'ordinaire réservée à des spécialistes de la Constitution ou tenue en marge du débat politique, celle de notre vitalité démocratique si longtemps étouffée par le système présidentiel.

Si les gilets jaunes crient « Macron démission », c'est parce que, en ayant renoncé à sa promesse d'une « révolution démocratique profonde » et en y ajoutant la morgue hautaine de ceux qui se croient « trop intelligents », il symbolise la persistance du déni des élites dirigeantes face à cette urgence : réinventer une démocratie vivante, délibérative et participative, avec des contre-pouvoirs forts, une justice vraiment indépendante, un Parlement contrôlant l'exécutif, une presse réellement libre, etc.

Si leur colère tourne ici ou là au vinaigre, c'est parce que cette exigence n'est à l'évidence pas entendue. Or c'est bien à force de la décevoir, sous toutes les présidences précédentes depuis l'alerte du face à face Chirac-Le Pen de 2002 et le référendum européen dont le vote fut trahi en 2005, que l'on fait la courte échelle à l'extrême droite.

Parti d'une révolte contre la vie chère, le mouvement des gilets jaunes porte l'exigence confuse d'une respiration démocratique, d'un partage et d'un échange, en lieu et place de la verticalité présidentielle. Y répondre par un surcroît de répression, c'est prouver sa faiblesse et démontrer son irresponsabilité. Oui, leur irresponsabilité, car loin d'apaiser et de rassembler, c'est ainsi que l'on divise et que l'on aggrave. Un avertissement que les pacifiques activistes de « Partager c'est sympa », par la voix du vidéaste Vincent Verzat, avaient déjà énoncé lors de leurs vœux pour 2019 sur Mediapart : « Ceux qui rendent une révolution pacifique impossible rendront une révolution violente inévitable. »